

VIBRAYE : CÉRÉMONIE

Aristide Gasnier reçoit la Médaille des Justes parmi les Nations



Jean Hardy et Renée Zelany, unis autour du souvenir d'Aristide Gasnier.

Le 28 juin dernier, Aristide Gasnier a reçu à titre posthume la Médaille des Justes parmi les Nations. Cette distinction décernée par l'Etat d'Israël et l'Institut Yad Vashem a été remise à son petit-fils, Jean Hardy, par le Conseiller de l'Ambassade d'Israël, Peleg Lewi.

Renée Zelany, née Zilberbaum, avait 8 ans lorsqu'elle dû fuir Paris avec ses parents durant la nuit de la rafle du 16 juillet 1942. Après avoir tenté vainement de regagner la zone libre, ils durent se résoudre à se cacher dans un hôtel de Montreuil-sous-Bois. C'est là que ses parents firent la connaissance d'une femme s'occupant de marché noir entre la Sarthe et la capitale ; elle leur proposa d'emmener avec elle la petite Renée pour la confier à une nourrice. Ses parents et son frère la rejoignirent en octobre 1942 et ensemble s'installèrent au Gué-de-Launay jusqu'à la Libération. En 1943, Colette Bluwal, née Lichtenbaum, cousine de Renée Zelany, trouva elle aussi refuge à Vibraye avec ses parents, fuyant les rafles parisiennes. L'existence de toutes ces personnes aurait sans doute été bien différente sans l'aide d'Aristide Gasnier, Maire de Vibraye de 1925 à 1947. Il connaissait leurs origines et les protégea durant toute cette période en leur délivrant des cartons d'alimentation, en transformant leur patronyme, en faisant fi des lettres de dénonciation qui arrivèrent jusqu'à la mairie.

En 2003, les deux femmes décidèrent de raconter leur histoire au comité Yad Vashem et de demander qu'Aristide Gasnier soit décoré de la Médaille des Justes parmi les Nations pour avoir protégé, au péril de sa vie, plus de 25 Juifs. Depuis le 28 juin dernier, leur vœu est exaucé. Jean Hardy a reçu des mains de Peleg Lewi, Conseiller de l'Ambassade d'Israël en France, et en présence de M. et Mme Goldenberg représentant le Comité Français pour Yad Vashem, le diplôme d'honneur et la Médaille des Justes décernés à titre posthume à son grand-père, Aristide Gasnier.

Une reconnaissance éternelle

Peu après sa création, l'état d'Israël décida d'honorer la mémoire des martyrs de la Shoah. Une loi votée par la Knesset en 1953 institua le Mémorial Yad Vashem sur la colline du Souvenir à Jérusalem. La médaille des Justes parmi les Nations est décernée par l'état d'Israël et le Yad Vashem (Institut de Commémoration des Victimes de l'Holocauste) aux personnes non juives ayant risqué leur vie et celle de leurs proches pour sauver des Juifs. Une commission composée de personnalités et de représentants des organisations de résistants et de rescapés de la Shoah et prési-

dée par un juge de la Cour Suprême a pour tâche de désigner ces Justes au terme d'une procédure visant à établir la réalité des faits. C'est la seule instance habilitée à décerner le titre de "Justes parmi les Nations", distinction la plus haute décernée par l'état d'Israël à titre civil. Plus de 2.000 Médailles de Justes parmi les Nations ont déjà été attribuées en France et chaque année plus de 150 dossiers sont traités car, même si le temps passe, le comité français de Yad Vashem continue à recevoir et transmettre à Jérusalem des témoignages relatifs au sauvetage de familles juives.

«Et je leur donnerai, dans ma maison et dans mes murs, un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés».

Bible, Isaïe 56

Extrait du discours de Mme Simone Veil, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, en mémoire d'Aristide Gasnier.

C'est avec regret que je ne peux être présente lors de cette cérémonie au cours de laquelle sera remise la médaille des Justes parmi les nations à Aristide Gasnier, représenté par son petit-fils Jean Hardy. [...] En France, 76.000 Juifs dont 11.000 enfants ont été déportés. Seuls 2.500 Juifs sont revenus, parmi lesquels aucun enfant. Pourtant, les trois quarts des Juifs en France ont eu la vie sauve. Pourquoi ? Parce que, partout dans notre pays, il y eut des hommes et des femmes de cœur et de courage qui ont aidé des Juifs. Ces actes individuels, isolés ou collectifs, n'allaient pas de soi à une époque où la vindicte générale se déchaînait et où ceux qui aidaient les Juifs mettaient souvent en péril leur vie et celle de leur famille. Au moment où dans les camps se déchaînait la barbarie la plus absolue, ces «Justes des Nations», légitimement honorés par l'Etat d'Israël et l'Institut Yad Vashem de Jérusalem, ont, par leurs actes, non seulement sauvé des vies humaines mais ils ont redonné aux hommes cette humanité qui avait disparu. [...] Il faut toujours rappeler et enseigner, notamment aux jeunes générations, que cette grande Histoire est constituée par une longue chaîne de responsabilités individuelles puis collectives et que chacun de nous en est un maillon précieux, qui fait que l'Histoire chavire ou au contraire avance. Aristide Gasnier l'a fait avancer. Que son souvenir soit une fierté pour sa famille, ses amis, son village et notre pays. Que ce soit aussi un exemple pour nos concitoyens aujourd'hui afin que se lèvent parmi eux des Justes pour entraver l'antisémitisme et la xénophobie, l'intolérance et le fanatisme qui menacent à nouveau notre société.